

Le CCCA-BTP est une association nationale, professionnelle et paritaire. Il est géré par les organisations d'employeurs et de salariés représentatives du secteur de la construction et est chargé de mettre en œuvre et de coordonner en France la politique de formation professionnelle initiale par l'apprentissage aux métiers du bâtiment et des travaux publics définie par les partenaires sociaux de la branche.

Ses missions : former les futurs professionnels du bâtiment et des travaux publics, en répondant aux besoins de développement de compétences et de main-d'œuvre qualifiée des entreprises et en garantissant la réussite du parcours de formation et l'insertion professionnelle et sociale de tous les jeunes accueillis dans le réseau de l'apprentissage BTP.

Le CCCA-BTP coordonne, anime et participe au financement du réseau de l'apprentissage BTP, numéro 1 de l'apprentissage en France tous secteurs confondus

- **103 centres de formation d'apprentis (CFA)** présents sur toute la France ;
- **près de 68 000 jeunes de 16 à 25 ans** formés chaque année aux métiers du bâtiment et des travaux publics dans **plus de 50 300 entreprises partenaires formatrices** ;
- **plus de 100 diplômes** du CAP au BTS ;
- **25 métiers du BTP** ;
- **80 % de réussite aux examens** ;
- **80 % d'insertion professionnelle à l'issue de la formation.**

Pour en savoir plus :

➔ CCCA-BTP, le réseau de l'apprentissage BTP

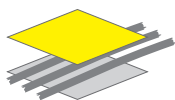
www.ccca-btp.fr

➔ Observatoire prospectif des métiers
et des qualifications

www.metiers-btp.fr

➔ Office national d'information
sur les enseignements et les professions

www.onisep.fr



CCCA-BTP

Le réseau de l'apprentissage BTP

103 CFA du BTP à votre service

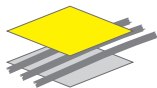
Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage
du bâtiment et des travaux publics

19 rue du Père Corentin - 75680 PARIS CEDEX 14

Bâtiment



CONSTRUCTEUR EN BÉTON ARMÉ



CCCA-BTP

Le réseau de l'apprentissage BTP



CONSTRUCTEUR EN BÉTON ARMÉ

Le constructeur en béton armé réalise les fondations, les murs et les planchers de constructions neuves (logements individuels ou collectifs, bâtiments industriels, locaux commerciaux...).

Métier

Le **constructeur en béton armé** réalise le gros œuvre d'un bâtiment soit par assemblage d'éléments (blocs de béton, poutrelles préfabriquées), soit par coulage de béton. Il élabore et installe des coffrages métalliques ou en bois (moules dans lesquels sera coulé le béton), positionne les armatures d'acier pour consolider le béton (ferraillage), coule le béton dans le coffrage et démoule la pièce réalisée.

Il sait aussi tracer et implanter des ouvrages, monter un échafaudage et un étaieement, lire le plan des coffrages qu'il devra fabriquer.

Techniques et innovation

Le **constructeur en béton armé** travaille avec des moyens mécanisés (petits engins de levage, de manutention...), de nouveaux matériaux (joints minces, béton auto plaçant, mélange de matériaux bois et chanvre...) et met en œuvre des techniques spécifiques sur les plans thermiques et fonctionnels (isolation par l'extérieur).

Bâtiment

et développement durable

Les exigences du Grenelle Environnement concernent l'amélioration des performances énergétiques du bâtiment (isolation, étanchéité à l'air), l'utilisation de matériaux peu consommateurs d'énergie de fabrication et la diminution des nuisances environnementales (traitement des déchets et recyclage des matériaux).

Secteur d'activité

Le métier de constructeur en béton armé fait partie du secteur du gros œuvre.

Le **gros œuvre** désigne les travaux de structure d'une construction : fondations, murs porteurs, planchers et toiture. Il regroupe les métiers de charpentier bois, constructeur bois, constructeur en béton armé, couvreur, étancheur, maçon, menuisier installateur...

Les métiers du second œuvre interviennent ensuite pour achever, aménager et équiper l'ouvrage : carreleur-mosaïste, électricien, peintre-décorateur...

Devenir un professionnel du bâtiment

Chaque métier du bâtiment fait appel à des compétences et des savoir-faire spécifiques. Avec de nombreuses formations du CAP au BTS, l'apprentissage est l'une des voies privilégiées pour devenir un professionnel du bâtiment qualifié. De l'ouvrier au chef d'entreprise, le secteur offre de réelles perspectives d'évolution de carrière vers des postes d'encadrement et la création ou la reprise d'entreprise.

CAP

Constructeur en béton armé

BP

Construction en maçonnerie et béton armé

Bac pro

Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre

BTS

Bâtiment